



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service Communication

Hôtel de Matignon, le 14 novembre 2021

Discours de M. Jean CASTEX, Premier ministre

**11^{ème} Convention nationale
du Conseil représentatif des institutions juives de France**

Dimanche 14 novembre 2021

Seul le prononcé fait foi

Monsieur le président du CRIF, cher Francis KALIFAT,
Monsieur le Grand Rabbin de France, cher Haïm KORSIA,
Mesdames et Messieurs les parlementaires,
Madame la maire de Paris, chère Anne HIDALGO,
Monsieur le maire de Sarcelles, cher Patrick HADDAD,
Monsieur le maire du 16^{ème} arrondissement, cher Francis SZPINER,
Monsieur le recteur de la Grande mosquée de Paris, cher Chemseddine HAFIZ,

Parmi les moments qui auront marqué l'exercice de mes fonctions, figurera sans conteste ma visite à la Maison d'Izieu, au mois de juillet dernier. Certains de vous étaient à mes côtés.

L'oubli est le pire de nos ennemis, la connaissance de l'histoire le premier des antidotes à l'affaiblissement des consciences et à l'abaissement de la politique. L'histoire nous dit comment l'Universel qu'elle cherche à embrasser a su – ou n'a pas su – se concilier l'expression des identités dont la négation est porteuse des pires dangers.

À Izieu, j'ai entendu monter ce chant patriotique que ces enfants ont eu le courage d'entonner face aux hommes en armes qui venaient de les capturer. Ce chant qui raisonne encore au creux de ces montagnes du Bugey, c'était vous le savez, *Vous n'aurez pas l'Alsace et la Lorraine*.

À ces enfants juifs, il ne restait alors plus rien d'autre que l'amour de la France, l'amour de leur Patrie. Eux ne se posaient pas la question de savoir si le maréchal qui régnait à Vichy sur un État fantoche, aux ordres de l'occupant, était là pour les protéger. Nous savons bien qu'il était leur ennemi et le complice actif de leur arrestation mais ils ne le confondaient pas avec la France, pas avec cette France pour laquelle ils étaient prêts à défier les nazis sous les bâches d'un camion militaire.

Certes, aujourd'hui ce chant de la revanche né après le désastre de Sedan sonne étrangement au cœur d'une Europe pacifiée qui s'est d'abord construite autour de la réconciliation franco-allemande, mais si je le cite aujourd'hui c'est parce qu'à Izieu, il incarnait l'attachement viscéral de ces jeunes juifs bientôt martyrisés à la France des Lumières, à la *France éternelle* pour reprendre les mots du Général de Gaulle.

L'histoire et la conscience ne doivent jamais laisser se réintroduire le mensonge et la confusion. Jamais nous ne devons confondre cette France complice et responsable, que le Président Jacques Chirac et le Président Emmanuel Macron ont dénoncée, l'un en 1995, l'autre en 2017, avec le visage de l'autre France, celle de Londres, celle des Justes parmi les Nations, celle de la Résistance dont le chef de l'État a honoré jeudi dernier l'un des derniers héros.

Aussi, je veux le dire ici devant vous avec autant de force que de conviction, les juifs ont contribué à la construction de cette France-là et même de la France qui lui est antérieure. Le Judaïsme participe à l'identité de la France et son apport a même été essentiel. Il s'est incarné dans des sacrifices personnels autant que dans les productions de la pensée et de la création.

Faut-il rappeler, ici, le nombre de juifs morts pour la France et dont le nom figure sur nos monuments aux morts comme dans toutes les synagogues de notre pays, comme l'illustrent les quatre plaques de marbre noir de la Synagogue de la Victoire gravée de tant de noms, n'est-ce pas Monsieur le Grand Rabbin ? Faut-il rappeler ce qu'Emmanuel LEVINAS, Jacques DERRIDA et Raymond ARON, pour ne citer qu'eux, ont apporté à la pensée Française et universelle ? Faut-il rappeler, ce que Marcel PROUST, Max JACOB et Romain

GARY, là encore pour ne citer qu'eux, ont apporté à la littérature Française et universelle ? Faut-il rappeler que le plafond de l'opéra de Paris a été peint par CHAGALL ? Faut-il compter, encore et encore, le nombre d'œuvres d'art que les ROTHSCHILD, les CAMONDO, les CAHEN d'ANVERS ou plus récemment les époux CLIGMAN – que j'ai moi-même personnellement remerciés à Fontevraud – ont offert à la France ? Faut-il enfin rappeler, en ces temps de crise sanitaire, ce que la France doit à François JACOB, Prix Nobel de médecine ?

Si j'insiste sur ce lien entre la France et le judaïsme, ce n'est pas pour souligner l'antériorité de telle communauté par rapport à telle autre dans notre histoire nationale, car tous les Français sont égaux devant notre héritage collectif, mais simplement pour rappeler une évidence : la France ne serait pas la France sans l'apport du judaïsme.

Et cette vérité incontestable ne me paraît en rien incompatible avec le fait qu'un Français juif puisse vouloir reposer, pour des raisons religieuses, au Royaume de David et décide de quitter la France, son pays, pour réaliser la prière de se retrouver « l'an prochain à Jérusalem ».

Je comprends ce choix, lorsqu'il est le choix libre d'hommes et de femmes libres. Mais, je ne peux pas l'accepter, en ma qualité de chef du Gouvernement de la France, lorsque ce choix n'est plus un choix, mais qu'il est vécu comme une contrainte parce que des familles françaises ne se sentent plus en sécurité dans leur propre pays, parce que des familles françaises pensent qu'elles ne sont plus protégées de la haine. Je ne peux l'accepter car ce serait accepter la faillite de l'État, l'échec de la République, la trahison de la promesse des valeurs universelles de 1789 et de la Déclaration des Droits de l'Homme.

Comme il est insupportable d'avoir simplement à rappeler qu'aucun Français juif n'a à justifier de sa présence en France et de sa pleine appartenance à notre communauté nationale ! Comme il est insupportable que l'antisémitisme soit toujours là et bien là, et continue d'affleurer de plus en plus souvent dans le débat public et les réseaux sociaux, que ce soit sous la forme des vieilles lunes d'extrême droite malheureusement renouvelées, que ce soit sous couvert d'antisionisme, que ce soit derrière un discours insidieux prétendant dénoncer les puissances de l'argent pour en réalité stigmatiser les juifs. L'affaire Ilan HALIMI en a été l'exemple atroce.

On a vu la bête immonde se réveiller sous la forme d'une pancarte abjecte dans des manifestations contre la vaccination et le passe sanitaire. Preuve que racisme et obscurantisme savent toujours se donner la main.

Face à tous ces dangers, anciens et nouveaux, je veux rappeler solennellement ici que la République met tout en œuvre pour permettre à la communauté juive française de vivre, chez elle, en toute sécurité. Comment elle a le devoir impérieux de la faire à l'endroit de tous ses concitoyens, quelle que soit leur confession ou leur origine.

En particulier, nous surveillons et nous combattons fermement la flambée des discours antisémites en ligne, sur laquelle l'agence européenne des droits de l'homme nous a alerté, cette semaine encore. Sans attendre l'achèvement des discussions européennes, nous avons pris des mesures législatives fortes dans la loi confortant les principes de la République, promulguée le 24 août dernier.

C'est également l'objet de la comparution immédiate pour les délits de provocation ou d'apologie de la haine. Ou du doublement des effectifs de la plateforme Pharos chargée de traquer les contenus illicites sur le web, désormais opérationnelle 7 jours sur 7 et 24h/24h.

La justice doit passer sans trembler en cas de délit ou de crime antisémite : elle vient de le faire pour l'assassin de Mireille KNOLL. Et si la loi, dans certaines situations ne le permet pas, alors il faut la modifier : c'est ce qui sera fait avec le projet de texte relatif à la responsabilité pénale et à la sécurité intérieure, qui sera adopté dans les prochaines semaines, conformément à l'engagement du président de la République, sur la question de la responsabilité pénale en cas de trouble résultant de la consommation de produits psychoactifs.

Et je veux revendiquer devant vous les décisions que j'ai prises, de manière plus générale, pour permettre à la justice française d'être plus efficace et rapide dans la réponse pénale, grâce notamment à une augmentation inédite mais indispensable de son budget.

Beaucoup repose aussi sur la prévention et l'éducation et un effort toujours plus important doit être fait pour déconstruire les stéréotypes antisémites. La Délégation Interministérielle à la Lutte contre le racisme et l'antisémitisme, dont je salue la déléguée, finance à cette fin un millier d'actions dédiées à la lutte contre l'antisémitisme. Son budget consacré aux institutions mémorielles a été sensiblement augmenté, permettant d'approfondir

différents partenariats, avec le mémorial de la Shoah ou le camp des Mille par exemple et multiplier ainsi les interventions en milieu scolaire.

Nous sommes à un moment où nous allons devoir de façon croissante penser et assurer la transmission de cette mémoire en anticipant la disparition des derniers témoins directs. Nous devons donc redoubler nos efforts. C'est dans cet esprit que le Président de la République a inauguré le mois dernier le musée Dreyfus, après 10 ans de travaux.

Il faut aller encore plus loin dans certains domaines – je pense aux universités – et mon Gouvernement annoncera de nouvelles mesures pour lutter contre l'antisémitisme en début d'année prochaine.

Dans cette entreprise collective, je sais évidemment pouvoir compter sur le CRIF tant pour relayer auprès des autorités les inquiétudes légitimes de votre communauté, que pour faire connaître les actions que nous menons pour y répondre. Et je tiens, à ce titre, à rendre hommage à Francis KALIFAT pour son action à sa tête depuis 2016. Il sait mon estime et mon amitié. Merci plus généralement à tous les participants à cette journée de réflexion, dont la diversité est la preuve vivante de l'universalité de nos valeurs. Vous apportez ainsi votre précieux concours à cet édifice commun qui est en réalité celui de la Nation toute entière, dont la communauté juive est et restera, à jamais, une indispensable composante.

Je vous remercie.